Inflation perçue : l'erreur des ménages ?

Réponse aux enquêtes de la Banque de France sur les Français et l'inflation

François Geerolf

novembre 2026

Depuis 2022, la Banque de France interroge chaque année plusieurs milliers de ménages sur l'inflation qu'ils perçoivent. Fin 2025, ils la situaient en moyenne à 9,5 %, pour une inflation mesurée de 0,8 %. Les enquêtes expliquent cet écart par la mémoire de l'épisode de 2022-2023, l'attention portée aux achats du quotidien et l'oubli des baisses de prix, et en concluent à l'importance d'une « communication pédagogique et convaincante ». Ces mécanismes sont réels, et les enquêtes les documentent utilement. Mais elles prennent l'indice des prix pour « l'inflation réelle », et lisent tout écart comme une erreur des ménages. Or les ménages perçoivent assez bien l'évolution des prix produit par produit, et à peu près l'inflation cumulée depuis 2021. Plusieurs des baisses qu'ils ne voient pas tiennent à des conventions de l'indice, que les manuels internationaux ou Eurostat discutent : les télécommunications, où l'Insee suppose que chaque abonné change de forfait dès qu'une offre moins chère apparaît ; la santé, suivie avant remboursement. Les ménages chez qui les enquêtes relèvent les perceptions les plus élevées sont ceux que l'Insee lui-même montre les plus exposés : les produits d'entrée de gamme ont augmenté de 10 points de plus que l'indice d'ensemble. Et la croissance des revenus à laquelle les enquêtes opposent le pessimisme des ménages dépend du déflateur retenu : depuis 1999, l'écart entre l'IPCH et le déflateur de la consommation est du même ordre que la hausse du pouvoir d'achat par unité de consommation. Une part de l'écart entre inflation perçue et inflation mesurée est une information sur la mesure, qu'aucune pédagogie ne corrigera.

[Présentation HTML] [Présentation PDF] [Article HTML] [Table ronde des Jéco]

Introduction

Le 4 novembre 2026, aux Journées de l'économie de Lyon, une table ronde organisée à la Banque de France réunissait le chef du département des prix à la consommation de l'Insee, un chercheur de la Banque de France et le directeur d'une association d'insertion par le logement, sur le thème « Inflation mesurée, inflation subie » (Journées de l'économie 2026). Dans un message présentant la captation vidéo, le chercheur de la Banque de France résumait ainsi la question posée : « Pourquoi percevons-nous toujours un niveau d'inflation plus élevé que celle mesurée scientifiquement et avec méthode par l'Insee ? » (Bignon 2026). Deux jours après la table ronde, *Le Monde* titrait de même : « Pourquoi l'inflation réelle est toujours moins élevée que celle ressentie par les Français », et attribuait l'écart à la psychologie : « la faute en revient à notre cerveau » (Madeline 2026).

La question repose sur une série d'enquêtes que la Banque de France conduit avec l'institut CSA depuis 2022, auprès de 4 000 à 5 000 résidents chaque année (Bignon et Gautier 2023, 2025, 2026). Elles documentent un écart considérable. Fin 2025, les ménages interrogés estimaient en moyenne la hausse des prix des douze derniers mois à 9,5 %, pour une inflation mesurée de 0,8 % ; huit sur dix pensaient que leur pouvoir d'achat avait reculé depuis 2021 (Bignon et Gautier 2026). Les enquêtes l'expliquent par des mécanismes psychologiques, la mémoire de l'épisode inflationniste, l'attention aux achats du quotidien, l'oubli des baisses de prix, et en tirent une conclusion de communication : l'importance, pour les banques centrales, d'« une communication pédagogique et convaincante » (Bignon et Gautier 2023).

Ces mécanismes sont réels, et les enquêtes les documentent utilement. Ce texte ne les conteste pas. Il discute le point de départ : l'idée que l'indice des prix est « l'inflation réelle », et que tout écart à l'indice est une erreur des ménages. Un indice des prix repose sur des conventions, dont plusieurs sont discutées par les manuels internationaux, par Eurostat ou par l'Insee lui-même (Geerolf 2026e). Lorsqu'on rapproche ces conventions des écarts que relèvent les enquêtes, une partie de ce qui est lu comme une erreur de perception apparaît comme un désaccord sur la mesure. Un précédent texte avait fait la même démonstration à partir de l'enquête de conjoncture de l'Insee auprès des ménages, en réponse à un billet du blog de l'institut sur le « ressenti » (Geerolf 2026f). Celui-ci part des enquêtes de la Banque de France.

1 Ce que montrent les enquêtes

L'écart entre inflation perçue et inflation mesurée n'est pas propre à la France, ni à la période récente. Mais il s'est creusé pendant la désinflation (Table 1). En 2022, la perception moyenne dépassait l'inflation mesurée de 4 points ; fin 2025, de plus de 8 points, alors que la hausse des prix était revenue sous 1 % (Bignon et Gautier 2026).

Tableau 1. Inflation perçue sur les douze derniers mois et inflation mesurée, en %.

Enquête	2022	2023	2024	2025
Inflation perçue, moyenne	10,3	14,1	9,1	9,5
Inflation perçue, médiane	6,0	10,0	5,0	5,0
Inflation mesurée (IPCH)	6,2	6,7	1,6	0,8

Source : Bignon et Gautier (2026), d'après les enquêtes Banque de France-CSA (mai-juin 2022, mars 2023, octobre-novembre 2024, novembre-décembre 2025) et l'Insee (IPCH).

Le bulletin de 2026 en propose trois explications. La première est la mémoire : les ménages qui estiment que les prix ont augmenté de plus de 40 % depuis fin 2021 perçoivent une inflation proche de 20 % sur la dernière année, ceux qui l'estiment entre 5 et 15 % une inflation de l'ordre de 7 %. Le bulletin s'appuie sur la distinction du psychologue Endel Tulving entre la mémoire épisodique, structurée autour d'épisodes vécus, et la mémoire organisée autour de repères calendaires. La deuxième est l'alimentation : les prix alimentaires ont augmenté d'environ 20 % sur la période, et ce souvenir pèse encore sur les perceptions de 2025, quand ils n'augmentent plus que d'environ 1 %. La troisième est l'asymétrie entre hausses et baisses : en moyenne, seuls 5 % des ménages déclarent avoir constaté une baisse de prix quand elle s'est produite ; en 2025, les prix de l'électricité ont

baissé d'environ 15 % selon l'Insee, et moins de 5 % des ménages l'ont remarqué (Bignon et Gautier 2026).

Deux résultats des mêmes enquêtes méritent pourtant autant d'attention. Le premier est que les ménages perçoivent assez bien l'évolution des prix produit par produit : plus l'inflation mesurée d'un produit est forte, plus ils sont nombreux à signaler une forte hausse, ce qui indique, selon le bulletin, que les ménages « perçoivent assez bien l'évolution des prix de produits individuels et sans doute mieux que l'inflation dans son ensemble » (Bignon et Gautier 2026). Le second est que leur erreur porte sur l'horizon plus que sur le niveau. Interrogés sur la hausse des prix depuis fin 2021, leurs réponses sont « beaucoup plus resserrée[s] autour de la valeur mesurée », 13 % selon l'IPCH (Bignon et Gautier 2026). Les ménages savent à peu près de combien les prix ont augmenté depuis quatre ans ; ils ont du mal à dater la hausse.

Ces deux résultats déplacent la question. Si les ménages perçoivent correctement les prix des produits, l'écart avec l'indice tient en partie à la manière dont l'indice agrège ces prix et traite les produits qui changent. C'est là que se logent les conventions de la mesure.

2 L'étalon

Les bulletins comparent les perceptions à « l'inflation réelle » (Bignon et Gautier 2023) ou au « niveau effectivement observé » (Bignon et Gautier 2023), et le message qui en présentait la vidéo, à une inflation « mesurée scientifiquement et avec méthode » (Bignon 2026). Le terme suppose qu'il existe une mesure de l'inflation, dont les méthodes feraient consensus, et que l'Insee l'applique. Ce n'est le cas ni de l'un ni de l'autre.

Les conventions d'un indice des prix sont codifiées par un manuel international, rédigé par le FMI, l'OIT, l'OCDE, Eurostat, l'ONU et la Banque mondiale, qui est ce qui s'approche le plus d'un consensus des statisticiens des prix (FMI et al. 2020). Il laisse sur bien des points le choix entre plusieurs méthodes. Sur plusieurs points, l'indice français s'en écarte, ou applique la méthode qu'il déconseille. Les prix de santé sont suivis avant remboursement, alors que le manuel prescrit les prix nets effectivement payés par les ménages (Geerolf 2026d). Le *bridged overlap*, que l'Insee emploie pour les ajustements de qualité dans toutes les divisions de l'indice, est déconseillé par Eurostat depuis 2021 dans les situations typiques de l'habillement et de l'électronique (Geerolf 2026b). Et l'Insee reconnaît depuis juin 2025 que sa mesure du pouvoir d'achat « n'est pas décrite dans les manuels internationaux » (Hauseux et Houriez 2025). En mai 2026, l'Autorité de la statistique publique jugeait que, pour les produits qui se renouvellent rapidement, « la réestimation des "effets qualité" pris en compte dans l'indice revêt également une importance majeure » (Autorité de la statistique publique 2026).

Le choix de l'indice lui-même n'est pas neutre. Le bulletin de 2026 compare l'inflation perçue à l'IPCH, l'indice harmonisé européen. C'est l'indice qui augmente le plus : depuis 1999, l'IPCH a augmenté de 61,9 %, l'IPC de 53,9 %, et le déflateur de la consommation, qui sert à calculer le pouvoir d'achat, de 50,4 % (Geerolf 2026d). Aucun des revenus que l'Insee publie en euros constants n'est déflaté par l'IPCH. La différence entre ces étalons, de l'ordre de 0,3 point par an, est du même ordre que la hausse du pouvoir d'achat par unité de consommation depuis 2008 (Geerolf 2026f). Selon l'indice retenu, les mêmes revenus donnent un pouvoir d'achat qui progresse ou qui stagne.

Les produits où l'on peut comparer précisément perception et mesure confirment que l'étalon compte. Trois exemples tirés des enquêtes elles-mêmes le montrent.

3 Trois produits où les ménages « se trompent »

3.1 Les télécommunications

L'exemple le plus cité est celui des abonnements téléphoniques. Lors de la table ronde de Lyon, le chercheur de la Banque de France relevait que seuls 5 % des ménages avaient remarqué une baisse des prix des abonnements entre novembre 2024 et novembre 2025, alors qu'ils avaient baissé de 15 % selon l'Insee ; il ajoutait n'avoir lui-même pas changé de forfait sur la période (Journées de l'économie 2026, à 28 min).

Cette remarque désigne exactement la convention en cause. Pour les services de télécommunications, l'Insee suit chaque mois le prix de l'offre la moins chère pour onze profils de consommateurs, comme si chaque abonné changeait de forfait dès qu'une offre plus avantageuse apparaît. Le rapport de conformité d'Eurostat de 2024 lui recommande d'introduire les nouveaux tarifs à l'aide de taux de migration, et le manuel européen précise que les nouveaux tarifs « ne devraient pas remplacer automatiquement les tarifs existants » (Eurostat 2024 ; Geerolf 2026e). L'abonné qui n'a pas changé de forfait n'a pas vu son prix baisser. Il ne se trompe pas sur son abonnement : c'est l'indice qui suppose un comportement qu'il n'a pas eu.

Le Monde relevait de son côté que, entre 2022 et 2025, les prix des équipements électroniques et des services numériques avaient baissé de 18,4 %, « tout en affichant en général de meilleures performances » (Madeline 2026). Ce sont précisément les postes où les conventions de l'indice sont le plus discutées : l'offre la moins chère dans les télécommunications, le recouvrement pour les smartphones, dont l'indice français a baissé de 46 % en dix ans quand l'indice allemand, qui recourt à des méthodes hédoniques, baissait de 17 % (Geerolf 2026a). Les baisses que les ménages « ne voient pas » sont pour une part celles que produisent ces conventions.

3.2 La santé

Les enquêtes interrogent aussi les ménages sur les prix de la santé, et les rapprochent de l'IPC de l'Insee (Bignon et Gautier 2026). Or l'IPC suit les prix de santé avant remboursement. L'ancien directeur général de l'Insee le résumait en 2022 : « Si on déremboursе un médicament, cela n'aura aucun effet sur l'indice des prix à la consommation nationale, mais cela fera monter l'indice harmonisé puisque le reste à charge des ménages augmentera » (Tavernier 2022, 45). Les déremboursements, les franchises médicales, doublées en 2024, et la hausse du reste à charge font partie de ce que les ménages paient, et de ce qu'ils perçoivent. Ils ne font pas partie de l'étalon auquel leur perception est comparée.

3.3 L'alimentation, et l'entrée de gamme

L'alimentation est, selon les enquêtes, le principal canal des perceptions élevées. Les ménages qui déclarent avoir vu les prix des fruits et légumes beaucoup augmenter anticipent une inflation supérieure de 3,3 points (Bignon et Gautier 2023). L'Insee a établi en mars 2026 que les prix des produits d'entrée de gamme avaient augmenté de 10 points de plus que l'indice d'ensemble pendant la période inflationniste (Insee 2026). Le chef du département des prix à la consommation le confirmait à Lyon : sur un même type de produit, les prix d'entrée de gamme avaient augmenté de l'ordre de 30 %, contre 15 % pour les gammes les plus élevées (Journées de l'économie 2026, à 17 min).

Le souvenir d'une hausse de 20 % ou 30 % sur les produits qu'on achète n'est pas une erreur de mémoire. C'est la mesure exacte d'une inflation que l'indice d'ensemble, qui suit des produits de toutes gammes avec les pondérations de la consommation moyenne, ne retrace pas.

4 Des biais, ou des inflations différentes ?

Les enquêtes relèvent que les perceptions et les anticipations varient selon le genre, l'âge, le diplôme et le revenu. En 2023, les anticipations des hommes étaient inférieures de plus d'un point à celles des femmes ; elles diminuaient avec l'âge et avec le revenu ; les diplômés du supérieur déclaraient des anticipations et des perceptions plus faibles (Bignon et Gautier 2023). Ces différences sont présentées comme des facteurs individuels de perception, auxquels une meilleure connaissance de la politique monétaire permettrait de remédier : selon le bulletin de 2023, « plus la connaissance de la politique monétaire est précise, plus la perception d'inflation est proche du niveau effectivement observé » (Bignon et Gautier 2023).

Ce sont pourtant aussi les ménages dont l'inflation effective a été la plus forte. L'Insee calcule des indices de prix par catégorie de ménages : au pic de 2023, les écarts à la moyenne atteignaient 2 points dans un sens ou dans l'autre, selon l'âge et le lieu de résidence, du seul fait des différences de structure de consommation (Journées de l'économie 2026, à 16 min ; Geerolf 2023). Les ménages modestes consacrent une part plus grande de leur budget à l'alimentation et à l'énergie, et achètent davantage de produits d'entrée de gamme, ceux dont les prix ont le plus augmenté. Quant aux femmes, un billet de la Banque de France rappelait que les courses pour nourrir le foyer sont « très majoritairement » réalisées par elles, qu'elles ont donc été « plus exposées lors de leurs achats à ces hausses de prix que les hommes », et parlait de « différences d'inflation entre hommes et femmes, qu'elles soient réelles ou perçues » (Bénassy-Quéré, Bignon, et Gautier 2024).

La corrélation entre connaissance de la politique monétaire et perception de l'inflation n'établit donc pas que l'information corrige un biais. Les ménages diplômés et aisés connaissent mieux la politique monétaire, et ont subi une inflation plus faible. Dans une enquête en coupe, l'effet de la connaissance et celui de l'exposition effective aux hausses de prix ne se distinguent pas. Le bulletin de 2023 mesure d'ailleurs que les ménages qui déclarent une forte confiance dans la Banque de France ont des anticipations inférieures de 5,2 points à ceux qui déclarent une confiance faible (Bignon et Gautier 2023). On peut y lire l'effet de la confiance sur les anticipations ; on peut aussi y lire que ceux qui ont le plus subi l'inflation font moins confiance aux institutions chargées de la contenir.

5 Les revenus

Le bulletin de 2026 oppose au pessimisme des ménages l'évolution des revenus agrégés. Trois quarts des répondants estiment que leurs revenus en euros n'ont pas augmenté depuis 2021. Or, selon le bulletin, les salaires de base hors primes ont progressé de près de 15 %, le Smic de plus de 15 %, et le revenu disponible par habitant d'environ 20 %, soit 5 points de plus que l'inflation cumulée ; le pouvoir d'achat moyen par habitant « n'a pas globalement diminué », même s'il a légèrement baissé en 2022 et en 2025 (Bignon et Gautier 2026).

Les ménages qui déclarent que leurs revenus en euros n'ont pas augmenté se trompent, au moins pour la plupart des salariés. Mais la comparaison qui fonde le diagnostic de pessimisme appelle trois remarques. Les salaires de base ont progressé de près de 15 % entre 2021 et 2025, quand l'IPCH

augmentait de 13 % : pour un salarié, le pouvoir d'achat du salaire de base a presque stagné en quatre ans. Le revenu disponible par habitant, ensuite, comprend des éléments que les ménages ne perçoivent pas comme un revenu, les loyers que les propriétaires sont réputés se verser à eux-mêmes ou les revenus de la propriété, et le pouvoir d'achat qui en est tiré est déflaté par le déflateur de la consommation, non par l'IPCH auquel les enquêtes rapportent les perceptions (Geerolf 2024b, 2025). Il ne déduit pas non plus la taxe inflationniste sur l'épargne, que l'Insee reconnaît avoir fortement réduit le pouvoir d'achat en 2022 et 2023 (Geerolf 2024a ; Hauseux et Houriez 2025). Enfin, rapporté au nombre d'unités de consommation, le pouvoir d'achat a baissé en 2022 et en 2025, et la prévision de l'Insee pour 2026, rappelée à Lyon, est une baisse de 0,7 % (Journées de l'économie 2026, à 37 min).

Additionnées, les corrections de mesure disponibles ramènent la hausse du pouvoir d'achat par unité de consommation depuis 2008 de 0,4 % par an à une fourchette de $-0{,}4$ à 0,1 % (Geerolf 2026f). Le sentiment de huit ménages sur dix d'avoir perdu du pouvoir d'achat n'est pas démontré par ce calcul. Il n'est pas non plus réfuté par l'agrégat qu'on lui oppose.

6 La pédagogie

Les enquêtes de la Banque de France ont un objet propre, qui n'est pas la mesure de l'inflation : il s'agit de comprendre comment se forment les anticipations des ménages, et comment la communication de la banque centrale peut les ancrer sur la cible de 2 %. Le bulletin de 2023 en tirait l'idée d'un « triangle vertueux » entre information, connaissance et confiance, et concluait à l'importance d'« une communication pédagogique et convaincante pour lutter contre l'inflation » (Bignon et Gautier 2023). Du point de vue d'une banque centrale, l'objectif se comprend. Des anticipations élevées peuvent alimenter l'inflation ; les ramener vers la cible facilite la politique monétaire.

Mais ce cadre suppose que l'écart entre perception et mesure est entièrement du côté de la perception. Lors de la table ronde de Lyon, le chercheur de la Banque de France le disait sans détour, à propos de sa propre perception de l'inflation : il ne se dit pas en désaccord avec l'Insee, « parce que je sais que eux, ils ont la vérité » ; et, de l'écart entre la perception des ménages et l'inflation mesurée : « J'aime pas dire l'erreur mais de fait c'est une erreur » (Journées de l'économie 2026, à 22 et 30 min). Son message présentant la vidéo de la table ronde parlait d'une inflation « mesurée scientifiquement et avec méthode » (Bignon 2026). Aucun intervenant ne mentionnait l'IPCH, les ajustements de qualité, les prix de santé avant remboursement ou les loyers des propriétaires.

Ce cadre n'est pas propre à la Banque de France. L'Insee attribuait en 2024 l'écart entre la mesure et le ressenti à des « biais cognitifs » des ménages (Tavernier 2024 ; Geerolf 2026f), et son directeur général disait déjà en 2020 à ses contradicteurs qu'« il faut rester ferme sur les principes […] et il faut faire preuve de pédagogie » (Journées de l'économie 2020, à 1 h 32 ; Geerolf 2026c). *Le Monde* rappelait aussi la « dictature de la moyenne », et le simulateur d'inflation personnalisée que l'Insee met en ligne pour y échapper, « paradoxalement peu utilisé » : environ 2 200 visites par mois (Madeline 2026). Mais ce simulateur ne fait que repondérer les indices de l'Insee selon le budget de chacun. Il ne change ni le suivi de l'offre la moins chère dans les télécommunications, ni les prix de santé avant remboursement, ni le traitement des gammes : sortir de la moyenne ne corrige pas la moyenne (Geerolf 2026f). Le gouverneur de la Banque de France assurait la même année que les Français avaient connu « en moyenne plus de gains de pouvoir d'achat, 26 % sur 25 ans, que la moyenne européenne », en précisant que ces chiffres étaient « établis par les instituts statistiques » (Banque de France 2024). La banque centrale reprend la mesure de l'institut, l'institut invoque la

psychologie des ménages, et les questions de méthode que discutent le manuel international, Eurostat et l'Autorité de la statistique publique ne sont examinées ni par l'un ni par l'autre.

La pédagogie convient à l'explication d'une méthode ; elle ne règle pas un désaccord sur une convention. Lorsque les ménages perçoivent mal la date d'une hausse de prix, l'explication peut les aider. Lorsqu'ils perçoivent correctement le prix de leur forfait, de leurs médicaments ou des produits d'entrée de gamme qu'ils achètent, et que l'indice en retient une autre évolution, la pédagogie leur demande de croire l'indice plutôt que leur expérience. Une communication « convaincante » n'est alors plus un instrument de politique monétaire : elle tranche, sans l'avoir instruite, une question de mesure.

Conclusion

Les enquêtes de la Banque de France sont précieuses. Elles montrent que les ménages se souviennent des hausses plus que des baisses, qu'ils datent mal les variations de prix, et que l'épisode de 2022-2023 a laissé des traces durables sur leurs comportements de consommation et d'épargne. Elles montrent aussi, et c'est moins souvent relevé, que les ménages perçoivent assez bien les prix produit par produit, et à peu près l'inflation cumulée depuis 2021.

Elles prennent pourtant l'indice des prix pour l'inflation réelle. Or plusieurs des écarts qu'elles relèvent coïncident avec des conventions de l'indice discutées par le manuel international ou par Eurostat, et les ménages chez qui elles relèvent les perceptions les plus élevées sont ceux que l'Insee montre lui-même les plus exposés. Avant d'attribuer l'écart à la mémoire des ménages, il faudrait mesurer ce qui, dans cet écart, tient à la mesure : l'effet des taux de migration dans les télécommunications, celui des prix nets dans la santé, celui des gammes dans l'alimentation, celui de l'étalon dans le pouvoir d'achat. Seul l'Insee dispose des données pour le faire. Une table ronde sur « inflation mesurée, inflation subie » qui réunirait le producteur de l'indice et les chercheurs qui en discutent les méthodes y aiderait davantage qu'une communication plus convaincante.

Bibliographie

Autorité de la statistique publique. 2026. « Délibéré sur les enjeux liés aux statistiques démographiques et sociales ». Autorité de la statistique publique. https://www.autorite-statistique-publique.fr/wp-content/uploads/2026/05/Delibere-ASP-Statistiques-demographiques-et-sociales_18mai2026.pdf.

Banque de France. 2024. « France Inter : « Sur 25 ans, l'euro aide le pouvoir d'achat des Français » ». Entretien de François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, avec Sonia Devillers, France Inter, 22 avril 2024 ; transcription mise en ligne le 23 avril 2024. https://www.banque-france.fr/fr/interventions-gouverneur/france-inter-sur-25-ans-leuro-aide-le-pouvoir-dachat-des-francais.

Bénassy-Quéré, Agnès, Vincent Bignon, et Erwan Gautier. 2024. « Les femmes et le choc inflationniste de 2022-2023 ». Banque de France. https://www.banque-france.fr/system/files/2024-03/Les%20femmes%20et%20le%20choc%20inflationniste%20de%202022-2023.pdf.

Bignon, Vincent. 2026. « Pourquoi percevons-nous toujours un niveau d'inflation plus élevé que celle mesurée scientifiquement et avec méthode par l'Insee ? » Message LinkedIn.

https://www.linkedin.com/posts/vincent-bignon-8870b791_pourquoi-percevons-nous-toujours-un-niveau-share-7527036881390313473-4CfN/.

Bignon, Vincent, et Erwan Gautier. 2023. « Les Français et l'inflation en 2023. Le triangle vertueux « information, connaissance, confiance » favorise la stabilité des prix ». *Bulletin de la Banque de France*, n 249/2 (novembre). https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/les-francais-et-linflation-en-2023-le-triangle-vertueux-information-connaissance-confiance-favorise.

Bignon, Vincent, et Erwan Gautier. 2025. « Les Français et l'inflation de 2022 à 2024. Comment les ménages ont-ils perçu la vague inflationniste et son reflux ? » *Bulletin de la Banque de France*, n 257/3 (avril). https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/les-francais-et-linflation-de-2022-2024-comment-les-menages-ont-ils-percu-la-vague-inflationniste-et.

Bignon, Vincent, et Erwan Gautier. 2026. « Les Français et l'inflation : les séquelles de l'épisode inflationniste de 2022-2023 ». *Bulletin de la Banque de France*, n 265/4 (juillet). https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/les-francais-et-linflation-les-sequelles-de-lepisode-inflationniste-de-2022-2023.

Eurostat. 2024. « Harmonised Index of Consumer Prices (HICP) Compliance Monitoring — Report, France ». Commission européenne, Eurostat, direction C, unité C-4. https://ec.europa.eu/eurostat/documents/272892/272977/HICP-compliance-monitoring-report-France-2024-en.pdf/fdd56091-741e-2ec4-9433-9e99e86416e7?t=1734511829786.

FMI, BIT, OCDE, Eurostat, Nations unies, et Banque mondiale. 2020. « Consumer Price Index Manual : Concepts and Methods ». Fonds monétaire international. https://www.imf.org/-/media/files/data/cpi/cpi-manual-concepts-and-methods.pdf.

Geerolf, François. 2023. « L'analyse de l'inflation par catégories de ménages : quelques problèmes méthodologiques ». *Blog de l'OFCE*. https://www.ofce.sciences-po.fr/blog2024/fr/2023/20231218_FG/.

Geerolf, François. 2024a. « La taxe inflationniste, le pouvoir d'achat, le taux d'épargne et le déficit public », juillet. https://hal.science/hal-05506068.

Geerolf, François. 2024b. « Mesurer « le » pouvoir d'achat ». https://fgeerolf.com/mesurer-le-pouvoir-d-achat.html.

Geerolf, François. 2025. « Pouvoir d'achat : l'addition que l'Insee ne fait pas ». https://fgeerolf.com/reponse-au-blog-pouvoir-achat.html.

Geerolf, François. 2026a. « Effet qualité : l'exemple de l'iPhone ». https://fgeerolf.com/effet-qualite-iphone.html.

Geerolf, François. 2026b. « Effet qualité et mesure de l'inflation ». https://fgeerolf.com/effet-qualite.html.

Geerolf, François. 2026c. « Marchés, experts et démocratie. La science économique et le risque d'un « despotisme doux » ». *The Tocqueville Review/La Revue Tocqueville* 47 (1) : 141-68. https://doi.org/10.3138/ttr.47.1.141.

Geerolf, François. 2026d. « Ce que vaut un euro chez le pharmacien. Réponse au billet de blog « Pourquoi l'Insee calcule deux indices des prix à la consommation » ». fgeerolf.com. https://fgeerolf.com/reponse-au-blog-2-ipc.html.

Geerolf, François. 2026e. « L'indépendance de la statistique publique à l'épreuve du pouvoir d'achat. Indicateurs disparus, recommandations non appliquées, questions non instruites ». https://fgeerolf.com/independance-statistique-publique.html.

Geerolf, François. 2026f. « Pouvoir d'achat : avant le vent, le thermomètre. Réponse au billet de blog « Peut-on mesurer le ressenti des phénomènes économiques et sociaux ? » » https://fgeerolf.com/reponse-au-blog-ressenti.html.

Hauseux, Yaëlle, et Guillaume Houriez. 2025. « Comment mesurer l'évolution du pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages ? » *Blog de l'Insee*. https://blog.insee.fr/mesurer-l-evolution-du-pouvoir-d-achat-des-menages/.

Insee. 2026. « Durant la période inflationniste, les comportements de descente en gamme ont contribué pour deux points à la baisse de la consommation alimentaire, et les prix des produits d'entrée de gamme ont augmenté sensiblement plus vite que les autres ». In *Note de conjoncture. Inflation ravivée, croissance fragilisée*. https://www.insee.fr/fr/statistiques/8907465?sommaire=8907467.

Journées de l'économie. 2020. « Mesure et perception de l'inflation ». Table ronde des Jéco 2020, 17 novembre 2020, avec Jean-Luc Tavernier, Florence Jany-Catrice, Raphaël Bertholon et Emmanuel Combe ; vidéo. https://www.youtube.com/watch?v=8raV1eWhgvA.

Journées de l'économie. 2026. « Inflation mesurée, inflation subie : une inégale sensibilité du pouvoir d'achat des ménages ». Table ronde (OFF), Banque de France, Lyon, 4 novembre 2026, avec Pierre-Luc Barbe, Vincent Bignon et Aurélien Daubaire ; modération : Régis Pernon. Captation vidéo. https://vimeo.com/1244157862/5491131151.

Madeline, Béatrice. 2026. « Pourquoi l'inflation réelle est toujours moins élevée que celle ressentie par les Français ». *Le Monde*, novembre. https://www.lemonde.fr/economie/article/2026/11/06/pourquoi-l-inflation-reelle-est-toujours-moins-elevee-que-celle-ressentie-par-les-francais_6807726_3234.html.

Tavernier, Jean-Luc. 2022. « De l'excès de demande mondiale de biens à un monde en tension sur l'offre ». *Sociétal*, n 4e trimestre 2022 (« Le retour de l'inflation ») : 44-51. https://www.institut-entreprise.fr/wp-content/uploads/archive/files/document/Societal-Inflation-vF_web.pdf.

Tavernier, Jean-Luc. 2024. « Peut-on mesurer le ressenti des phénomènes économiques et sociaux ? » *Blog de l'Insee*. https://blog.insee.fr/peut-on-mesurer-le-ressenti-eco-et-socio/.